

C2 : Neutraliser les aménagements hydrauliques « points noirs » susceptibles d'entrainer une mortalité des desmans. > ACTION EN COURS

Cette action fait directement suite à l'action A5 qui visait à inventorier tous les aménagements points noirs présents sur les cours d'eaux de 8 des 11 sites natura 2000 du projet LIFE+ Desman. Elle doit se servir de ces inventaires pour tester et mettre en œuvre des actions concrètes pour neutraliser l'impact, direct et/ou indirect, de ces points noirs. Un neuvième site, le « Massif de Madres-Coronat », est concerné par cette action puisque les inventaires y avaient été faits en 2010 lors du Plan National d'Actions Desman.

Le groupe de travail points noirs a commencé dès 2014 à réfléchir aux différentes pistes de neutralisation à proposer en fonction de chaque typologie de points noirs. Il peut s'agir de tâches très simples, comme la pose d'une crépine à l'extrémité d'un tuyau dangereux, ou de travaux plus complexes comme par exemple l'installation d'une rampe pour favoriser le franchissement d'un seuil ou la confection d'abreuvoir pour limiter le piétinement des berges par le bétail.

La mise en œuvre concrète de cette action s'avère beaucoup plus complexe que prévu initialement (refus de propriétaires, points noirs difficilement neutralisables, etc.).

Dans l'Aude, sur la prise d'eau de la Clarianelle, des travaux ont été effectués au début de l'été 2016 **pour équiper le seuil avec une rampe et des blocs**, en vue de favoriser le passage des desmans et autres espèces.

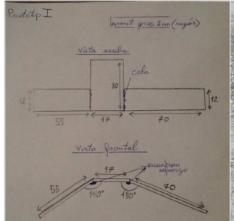


Tuyau équipé d'une crépine non vulnérante

Plusieurs **crépines** ont été posées afin de neutraliser des tuyaux de captage jugés dangereux.

5 échappatoires et 2 grilles ont été installés dans les Pyrénées-Orientales sur des canaux artificiels afin de faciliter la sortie des animaux ou d'empêcher qu'ils pénètrent dans des zones dangereuses (canal busé).

Sur le site du Madres-Coronat, une population de **Vison d'Amérique** a été découverte en 2015 grâce aux radeaux à empreintes (action A2) et a amené à une réflexion sur l'impact de cette espèce invasive sur le Desman. Le choix a été fait d'initier une campagne de régulation du Vison d'Amérique dès 2016, portée par la FRNC.





Prototype d'échappatoire créé et installé dans un canal

Le PNP mène un projet visant à neutraliser l'impact du lactoserum rejeté par les cabanes fromagères en estive. A suivre...